



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE



Direction
des services
départementaux
de l'éducation nationale
des Bouches-du-Rhône

Division
DOS 1
xxx

Référence
Voyages scolaires
Dossier suivi par
Patrick Bongiovanni
Téléphone
04 91 99 66 47
Fax
04 91 99 66 93
Mél.
Patrick.bongiovanni
@ac-aix-marseille.fr

28-34 boulevard
Charles Nédelec
13231 Marseille
cedex 1

Demande de DEROGATION au Lieu de DEPART et/ou de RETOUR de la sortie*

A remplir par l'enseignant(e) de chaque
classe et à joindre à la demande
d'autorisation de départ en sortie

Ecole.....
Commune.....

Je soussigné,.....
Enseignant de la classe.....

Atteste sur l'honneur que tous les parents des élèves participant à la sortie scolaire
duau.....ont donné leur accord exprès pour un lieu de rassemblement
autre que l'école, à savoir :

Lieu de rassemblement du départ.....

Lieu de retour.....

Fait à le.....

Signature de l'enseignant(e)

*cf circulaire n° 99-136 du 21 septembre 1999 : II.1.2 principes généraux d'organisation : « le départ et le retour se font à l'école. Pour les sorties occasionnelles avec ou sans nuitée, à titre dérogatoire, tous les élèves peuvent cependant être invités à rejoindre un autre lieu de rassemblement après accord exprès des parents. En cas d'impossibilité ou refus d'une seule famille, cette dérogation n'est pas accordée. »